

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Hausse de la demande en 2018, accumulation des incertitudes pour 2019

Mardi 11 décembre 2018, Nicolas Vuillier, président de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM*), a dressé le bilan de l'année 2018 de l'activité des matériaux de construction. Les résultats attendus sont plus modestes que prévu, + 1,5% pour les granulats (343 millions de tonnes, y compris recyclés) et 3% pour le béton prêt à l'emploi (BPE), (39,8 millions de m³), le retard pris en début d'année (intempéries, grèves...) n'ayant pas été rattrapé au second semestre. Pour 2019, la demande de granulats resterait alimentée par le marché des travaux publics tandis que la production de BPE pâtirait du retournement du marché du logement.

Le début d'année 2018 a été délicat avec une activité légèrement en baisse pour les granulats (- 0,8%) et le béton prêt à l'emploi (- 0,3%). Des difficultés qui s'expliquent, principalement, par les intempéries du premier trimestre et les grèves ferroviaires du printemps.

Le deuxième trimestre a connu un rebond, avec des résultats qui sont repartis à la hausse de plus de 6% sur un an pour le béton prêt à l'emploi et de près de 4% pour les granulats.

Mais l'été a été marqué par une modération des rythmes de croissance. En cumul, à fin octobre, les livraisons de BPE ressortent ainsi à + 3,5% sur un an (corrigé des variations saisonnières et jours ouvrables), tandis que la production de granulats s'inscrit sur une tendance à + 2,1%.

Plus globalement, le creux du début d'année n'a finalement jamais été comblé, ce qui a conduit à réviser à la baisse les estimations de hausse de la production pour 2018, modérément s'agissant du BPE, à + 3% (au lieu de + 3,5%), plus sensiblement s'agissant des granulats, à + 1,5% (au lieu de + 3%).

2019 : une demande de matériaux sans envergure

Pour 2019, les livraisons de BPE vont se stabiliser (+ 0,5%) suite au retournement du marché du logement dans un contexte où le secteur non résidentiel devrait résister. Quant à la demande de granulats (+ 2%), elle resterait alimentée par un marché des travaux publics soutenu par les investissements des collectivités locales (cycle électoral) et des opérateurs privés (Grand Paris, Plan de relance autoroutier...).

GNR : une première victoire, dans l'attente d'une vraie concertation

L'annonce soudaine du gouvernement, en octobre 2018, de supprimer le gazole non routier, dans le cadre de la loi de finances, a créé une vague d'inquiétudes dans le secteur des industries extractives et matériaux de construction. Le surcoût induit par cette mesure menaçait, en effet, l'ensemble des entreprises du secteur. Depuis, le gouvernement a annoncé un moratoire, puis une annulation de la hausse des taxes sur les carburants.

Néanmoins, ce sujet demeure une source d'incertitudes pour les professionnels qui doivent aussi faire face au contexte difficile imposé par le mouvement des gilets jaunes. Ce dernier perturbe l'organisation des entreprises, notamment leurs livraisons, engendrant des surcoûts logistiques pour assurer au mieux l'approvisionnement des chantiers (baisse des rotations, allongement des distances, mobilisation plus importante des flottes de véhicules...). Compte tenu de l'ampleur des effets potentiels sur ses activités, l'UNICEM souhaite être pleinement associée aux concertations qui seront menées début 2019. «*Il est temps que le gouvernement prenne en considération les acteurs économiques au cœur des territoires*», déclare Nicolas Vuillier.

Une industrie prête pour répondre aux enjeux de la transition écologique

D'autant plus que les industriels du secteur s'engagent au quotidien dans des démarches de production durables et vertueuses, qu'elles soient initiées par la profession ou par les pouvoirs publics (Engagement pour la Croissance Verte, Charte Environnement, Charte RSE...). Sur le volet « recyclage » de l'économie circulaire, l'effort des industriels du secteur pour valoriser les déchets de chantiers du BTP est en progression constante depuis quinze ans. Aujourd'hui, près d'un tiers des granulats utilisés dans la construction et l'entretien des ouvrages et infrastructures (28,8%) est issu du recyclage. En France, l'objectif européen de recyclage et valorisation de 70% à l'horizon 2020 est d'ores et déjà atteint pour les déchets inertes : le taux s'élevant à 70,5% (données MTES).

A propos de l'UNICEM

L'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction (UNICEM) est la fédération qui regroupe les industries extractives de minéraux (granulats, pierre naturelle, minéraux industriels, chaux ...), et les fabricants de matériaux de construction (béton prêt à l'emploi, mortier, plâtre, etc.). L'UNICEM rassemble 1375 entreprises qui représentent près de 4000 sites à travers le territoire. La fédération représente 73% des entreprises du secteur en termes de chiffres d'affaires (8 milliards d'euros). Pour en savoir plus : www.unicem.fr